

LE LILAS DE MER  
EN BAIE DE SOMME

La Baie de Somme, qui dans un avenir assez proche maintenant, sera incluse dans les limites d'un Parc Naturel Régional, se doit de représenter au mieux et pour longtemps encore, les multiples éléments, parfois uniques, de sa faune et de sa flore.

La valeur intrinsèque et la diversité des formes vivantes représentent à nos yeux un patrimoine régional précieux qu'il faut absolument préserver, afin que la pérennité en soit assurée.

Or, diverses activités humaines s'exercent dans ce vaste estuaire, et parmi celles-ci, l'une d'elles nous paraît tout particulièrement préjudiciable pour la flore: c'est L'ARRACHAGE DU LILAS DE MER.

Cette plante vivace à fleurs de la famille des Plombaginacées, qui pousse dans les mollières au niveau du Schorre, à proximité des digues de renclôtures, n'est recouverte que lorsque les marées hautes de vives eaux se produisent, et de ce fait elle est facilement accessible.



Statice pseudolimonium  
ou Limonium vulgare  
Lilas de mer  
ou Saladelle



Il y a un engouement pour la cueillette du "Lilas de mer" pendant les mois de juillet et août, lorsque les fleurs s'épanouissent et teintent d'un violet-mauve soutenu les quelques dizaines d'hectares où cette plante vivace halophile (qui pousse en présence du sel) se reproduit.

Sans même parler du piétinement du sol des mollières, provoqué par les très nombreux touristes qui s'oxygènent, il y a plus grave pour l'espèce précitée: c'est la "collecte", nous dirons "l'arrachage", qui pendant six à huit semaines, détruit un à un les plants enracinés.

Les tiges cylindriques relativement dures et raides et raides ne peuvent se casser facilement: il faut un sécateur pour couper proprement le rameau fleuri. Des centaines de milliers de pieds sont donc arrachés de la vase par les amateurs, mais aussi par les "industriels" du Lilas (quelques autochtones, et beaucoup de nomades) qui, mécanisés emportent avec leur véhicules automobiles (fourgonnettes, camions, motoculteurs, etc...) des quantités importantes de Lilas afin de les faire sécher, et teindre de couleurs vives, pour être ensuite vendues dans différentes villes de France et à Paris principalement.

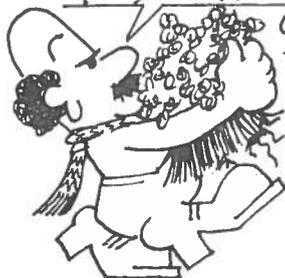
N'oublions pas que lors de sa floraison, cette plante possède un certain pouvoir nectarifère, et représente pour les Abeilles un attrait tout particulier. Chaque jour, pendant la floraison des milliers d'Abeilles viennent pomper au coeur des petites corolles une nourriture essentielle pour la confection des réserves alimentaires hivernales. La biomasse de Saladelle représente pour les insectes pollinisateurs du secteur une valeur sûre, car celle-ci permet de résoudre leurs problèmes de nourriture, et par là même leur survie, de laquelle découlera le travail, d'un intérêt insoupçonné pour le touriste, que représente la pollinisation. Sans ces agents ailés, le transport du pollen indispensable ne peut se faire, et cela au détriment du plus grand nombre de plantes fourragères, d'arbres fruitiers, etc... qui resteraient stériles donc improductifs sur un rayon de trois à sept km.

Notons que chaque année un nombre croissant de récoltants procède à cet arrachage systématique qui leur procure ensuite un revenu non négligeable.

Il faut envisager les plus extrêmes réserves quant au maintien naturel de cette remarquable station de Saladelle, car ce n'est ici, qu'un de ces aspects directs de destruction volontaire par l'Homme de la végétation fragile des mollières. En mettant un terme officiel à ce phénomène d'érosion, peut-être arriverons-nous à conserver intact le biotope de reproduction de cette plante sauvage qui est un des maillons de la vie intense qui règne dans cet estuaire de la Baie de Somme, dont la vulnérabilité biologique (qui ne devrait plus être à démontrer) se fait chaque jour plus pressante.

E. Fourcy.

TIENS, JE T'AI CUEILLI  
UN BOUQUET DE LILAS DE MER



CA VA PAS NON !  
TU EN CUEILLÉS TROP!



TIENS, AUJOURD'HUI  
J'AI ETE RAISONNABLE



OUI, MAIS TU AS ARRACHE  
LES RACINES !



M'ENFIN ! QU'EST CE QUE  
J'AI DIT DE MAL ?

